

HONORAIRES AGENCE ORPI TERRE D'ID



TRANSACTION - Honoraires charge vendeur

PRIX DE VENTE	HONORAIRES
Jusque 60 000 €	4 000 € TTC
60 001 - 150 000 €	8 %
150 001 - 250 000 €	7 %
Supérieur à 250 000 €	5 %

TRANSACTION PROFESSIONNELLE

PRIX DE VENTE	HONORAIRES
0 - 100 000 €	8 000 € HT
100 001 - 150 000 €	9 000 € HT
150 001 - 200 000 €	10 000 € HT
200 001 - 300 000 €	15 000 € HT
Supérieur à 300 000 €	5 % HT

LOCATION LOCAUX COMMERCIAUX

20 % du loyer annuel (60 % à la charge du preneur - 40 % à la charge du propriétaire)

En cas de délégation de mandat, les honoraires applicables sont ceux de l'agence détentrice du mandat initial.

IMMOBILIERE BRESLE NORMANDIE

SAS au capital de 15 000 € - RCS DIEPPE 900 563 503 00 - Carte professionnelle N° CP176072021000000001 - CCI Littoral Hauts-de-France

Garantie ALLIANZ IARD - 1 Cours Michelet - CS 30051 - 96076 PARIS LA DEFENCE CEDEX - Montant de la garantie 110 000 €

LOCATION HABITATION

Honoraires d'entremise et de négociation à la charge du bailleur :
50 € TTC

Honoraires de visite, constitution de dossier et rédaction de bail :
10 % du loyer annuel hors charges (50% bailleur - 50% locataire).
Plafonnés à 8 € TTC par m2 de surface habitable pour la quote part imputée au locataire et ne dépassant pas un mois de loyer, provisions sur charges incluses.

Honoraires de réalisation d'état des lieux : **5% du loyer annuel Hors charges (50% bailleur - 50% locataire).** Plafonné à 3 € TTC par m2 habitable pour la quote part imputée au locataire.

Gestion **7 % des loyers et charges** perçues.

ESTIMATIONS

Maison / Appartement	250 € HT
Professionnel	350 € HT
Ensemble Immobilier sur devis	